

Questions au Feuilleton

Bombardier Ltée
Région du Québec
Offres faites et acceptées
de 1969 au 31 octobre 1980

Emplacement	Date d'acceptation	Produit	Type de projet	Coûts admissibles	Montant de la subvention	Emplois directs
*La Pocatière	16/09/74	Matériel de transport	Expansion pour un nouveau produit	\$ 4,404,359	*\$ 1,385,698	690
Valcourt	23/06/80	Motoneiges et motocyclettes	Expansion	\$ 9,821,000	\$ 1,964,200	320
La Pocatière	27/06/80	Matériel de transport	Expansion	\$11,600,000	\$ 2,320,000	580
Montréal	27/06/80	Locomotives et moteurs diesel	Expansion et modernisation	\$16,192,000	\$ 3,238,400	159
Total:	4			\$42,017,359	\$ 8,908,298	1,749

* Ce projet étant terminé, le montant inscrit représente la somme totale versée par le MEER à la réalisation de ce projet. Ce montant est supérieur de \$277,139 à l'offre initiale faite à la compagnie.

MDN—LE CONTRAT DE MATÉRIEL PYROTECHNIQUE

Question n° 1670—M. McKinnon:

Le ministère de la Défense nationale a-t-il commandé aux Arsenaux canadiens, Limitée du matériel pyrotechnique d'une valeur de \$7,064,016, aux termes du contrat n° MA40.3689205 et, le cas échéant, a) que recouvre exactement le terme général de «pyrotechnique», b) à quoi ce matériel est-il destiné?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Oui. Répondant à la demande de contrat 3689205 du ministère de la Défense nationale, Approvisionnements et Services Canada a conclu un marché pour la fourniture et la livraison au ministère de la Défense nationale du matériel pyrotechnique.

- a) Il s'agit de 120,000 fusées à parachute tirées à la main. En vertu de ce contrat, les Arsenaux canadiens, Limitée doivent, au nom du gouvernement, faire l'acquisition des droits du fabricant suisse et acheter un outillage spécial.
- b) Les forces terrestres utilisent cet article comme fusée éclairante.

LES DÉPENSES DU MEER

Question n° 1728—M. Stewart:

1. Depuis la création du programme du MEER, quelles sommes totales lui ont-elles été consacrées par année et par province?
2. Quel pourcentage des subventions totales chaque province a-t-elle reçu annuellement?
3. Les frais généraux d'administration représentent quel pourcentage du budget du programme du MEER?
4. Les frais annuels d'administration accusent-ils a) une hausse, b) une baisse?

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministère de l'Expansion économique régionale est la suivante:

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.
3. 1979-1980: 8 p. 100 (1979-1980 est la première année que les coûts d'administration ont été analysés sur cette base).
4. Les comparaisons ne sont pas encore disponibles. Voir la réponse à la partie 3.

Programme des subventions au développement régional
Versements des subventions au développement autorisées

	Millions											Total
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon T.N.-O.	
1970-1971	—	.1	.5	5.5	4.0	.6	1.0	.2	.8	.2		12.9
1971-1972	.4	.8	3.1	4.6	16.8	2.4	3.1	2.7	1.1	1.3		36.3
1972-1973	3.1	.2	4.4	4.6	23.0	9.6	12.2	.8	2.0	.8		60.7
1973-1974	.8	1.3	8.7	6.3	36.5	5.9	2.9	1.3	11.8	.3		75.8
1974-1975	1.6	.3	9.0	5.8	36.2	7.0	5.6	1.7	1.9	.8		69.9
1975-1976	3.2	.8	9.6	7.0	33.0	13.6	5.3	4.7	5.7	.9		83.8
1976-1977	1.4	2.0	9.4	11.3	33.3	7.8	9.5	2.2	4.7	.1		81.7
1977-1978	1.2	3.1	7.0	5.8	28.9	6.8	6.1	3.4	.7	.1		63.1
1978-1979	4.0	1.3	4.9	3.3	33.2	6.7	6.4	3.3	1.6	2.1	.1	66.9
1979-1980	5.5	2.1	10.9	11.8	53.4	8.5	11.1	2.9	.8	1.6		108.6
1980-1981 (au 30-09-80)	1.3	.5	2.7	2.8	18.9	1.8	2.6	.7	.2	.7		32.2
Total	22.5	12.5	70.2	68.8	317.2	70.7	65.8	23.9	31.3	8.9	.1	691.9

Pourcentages pour les chiffres ci-dessus

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon T.N.-O.	Total
1970-1971	—	1	4	43	31	5	8	1	6	1		100
1971-1972	1	2	9	13	46	7	8	7	3	4		100
1972-1973	5	1	7	8	38	16	20	1	3	1		100
1973-1974	1	2	11	8	48	8	4	2	16	—		100
1974-1975	2	1	13	8	52	10	8	2	3	1		100
1975-1976	4	1	12	8	39	16	6	6	7	1		100
1976-1977	2	2	11	14	41	9	12	3	6	—		100
1977-1978	2	5	11	9	46	11	10	5	1	—		100
1978-1979	6	2	7	5	50	10	10	5	2	3	—	100
1979-1980	5	2	10	11	49	8	10	3	1	1	—	100
1980-1981 (au 30-09-80)	4	1	8	9	59	6	8	2	1	2	—	100
Total	3	2	10	10	46	10	10	3	5	1	—	100